le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
8 au 14 janvier 1998

10,00 F

Qui sème la misère récolte la colère

CHACUN A LES FEUX d'artifice qu'il peut. Pour les ci-devants qui s'agglutinent par centaines de mille aux Champs-Élysées dans la nuit du nouvel an, le mirage des lampions officiels leur tient lieu d'éblouissement pour autant qu'ils ont imprimé dans leur cerveau la ridicule idée d'être sur « la plus belle avenue du monde ».

Illusion d'un soir où le beauf moyen croit qu'il va s'encanailler païennement avec la première bourgeoise venue sous prétexte que cette nuit là tout serait permis. Grotesque opération défouloir d'une violence sociale retenue à longueur d'année!

La même nuit, à Strasbourg, quelques centaines de gamins se défoulent aussi en provocant les agents de l'ordre.

Tout le plaisir du jeu se trouve dans le fait de niquer les patrouilles de police.

La voiture qui flambe ou la vitrine du centre social qui explose matérialisent seulement la victoire sur l'ennemi. Il n'y a plus qu'à rejouer une nouvelle partie ailleurs.

Si ces deux faits violents sont traités de manière très différente par les médias, c'est à cause de leur signification politique, bien entendu.

L'un s'inscrit dans une mise en scène officielle, à la codification figée et exprimant un jeu où le plaisir spontané est absent.

Il faut faire la fête parce que c'est le jour de l'an et qu'on est autorisé à occuper la rue la plus symbolique de la puissance et de la richesse des classes dominantes.

On joue à l'insurrection populaire, comme le 14 juillet.

Dans l'autre cas l'acte est « spontané » et un vrai risque est pris pour défier l'ordre établi. L'insurrection est réelle pour ceux qui s'y impliquent même si pour le pouvoir les règles du jeu sont parfaitement contrôlées.

La violence sociale est une forme de protestation politique !

En effet il est impossible d'imaginer que l'État soit réellement dépassé par ce type de violence alors que depuis des années il peaufine ses outils de répression tant sur le plan judiciaire que par les moyens matériels et humains dont il dispose.

Il y a un discours très élaboré pour expliquer, justifier et légitimer la nécessité d'encadrer une jeunesse soi-disant laissée à l'abandon par la famille, incapable même de profiter de l'ascenseur social que serait encore l'Éducation nationale… désœuvrée et livrée à elle-même elle sombrerait en masse dans l'absurde et la délinquance.

Une armada d'associations de quartiers, de réinsertion et autres dispositifs dit préventifs est chargée de gérer cette situation. Il est certain que cela donne du travail à tout un tas d'éducateurs et autres chefs de projet ou de mission quelconque dont la fonction essentielle est de servir de faire-valoir et de producteurs de statistiques « d'actions menées sur le terrain ».

L'objectif réel de ce dispositif social sous couvert d'un vocable d'intégration et de responsabilisation, est d'infantiliser les classes pauvres, toujours présentées comme incapables de se gouverner elles-mêmes.

Cela génère le fatalisme et l'incapacité à exister en tant qu'êtres capables d'agir de façon autonome. Et bien entendu cela permet d'opposer les « banlieues » et les classes moyennes et de placer ainsi les pouvoirs publics en rôle d'arbitre des tensions sociales.

Cette stratégie politique briseuse d'individus a néanmoins trouvé ses limites et il y a indéniablement une prise de conscience collective par les classes pauvres que cette manipulation institutionnelle n'a jamais été leur réalité, quelle que soit leur origine géographique.

Petit à petit les pauvres ont pris conscience que s'intégrer voulait dire accepter d'être dans la misère, accepter de survivre d'aumônes et accepter d'être méprisés par le reste de la société.

C'est cela qu'ils commencent à rejeter et c'est à partir de là que prend corps leur révolte sociale.

Voilà ce qui fait peur au pouvoir et le contraint à développer une nouvelle stratégie.

Les événements se précipitent !

Chacun sait que la violence urbaine est directement liée à la dégradation de la situation économique et sociale des classes les plus pauvres. Mais il n'est question que de continuer une politique produisant de plus en plus d'inégalités.

L'État se doit forcement d'intégrer dans ses stratégies le contrôle et la répression induit par cette logique capitaliste. Et comme la panoplie de contrôle préventif a de moins en moins de prise et de légitimité, même auprès des travailleurs sociaux chargés de l'exécution de ces tâches, il devient nécessaire de se préparer à l'utilisation de l'arsenal policier et judiciaire de manière plus intensive. Et force est de constater que les événements se précipitent.

La série de grèves protestataires des chauffeurs des réseaux ● ● ● page 8

Tours : Attentat fasciste page 8

Lille : grève de la faim des sans-papiers page 4

EDITORIAL

Pour ce début d'année, le *Monde libertaire* vous propose un petit conte de Noël.

En ce 31 décembre, Chirac présente ses vœux. Il souhaite à tous « une France rassemblée (autour de lui certainement) et fière de ses valeurs ». Sur ce point, il se fait plus précis – « que les pouvoirs publics restaurent l'ordre et la sécurité ». Logiquement, on en déduit que le désordre et l'insécurité régneraient sans partage. Comme tout un chacun, notre vénéré Président n'échappe pas au bombardement médiatique. Depuis plusieurs mois, il peut voir chaque jour sur son petit écran qu'« il y a chez nous trop de violence, trop d'insécurité dans les écoles, dans les transports, dans les rues ».

Attentivement, Jospin écoute le Président. Pensif et soucieux, il se dit qu'il est temps de faire face, sans lésiner sur les moyens bien entendu, ni reculer devant de vagues considérations ayant trait aux libertés individuelles. Les bavures policières sont certes regrettables, mais on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs…

Une coupe de champagne à la main, Jospin réfléchit. La gauche multiplie les déclarations assurant qu'elle n'est plus complexée face à la sécurité. Aujourd'hui, Vigipirate s'est installé dans le plus total consensus. Ce n'est pas la remise en cause de ce plan qui parait à l'ordre du jour mais, bien au contraire, son extension. Jospin se souvient que, deux ans auparavant, Éric Raoult tonnait contre « l'Intifada des banlieues » et réclamait un « plan Vigi-banlieue ». il se dit que cette « idée » pourrait bien revenir, tout naturellement, sous les feux de l'actualité.

Mobilisant son immense connaissance des dossiers, la pensée du Premier ministre vagabonde. Dans le domaine de l'insécurité et du tout répressif, il sait que les États-Unis ont une longueur d'avance. Rien de surprenant, les niveaux de salaires sont tombés tellement bas qu'ils poussent à la délinquance : pourquoi travailler pour rien alors que la richesse court les rues ? La logique en œuvre est d'une terrible simplicité : le développement de la pauvreté nourrit la délinquance qui légitime une répression sans cesse accrue. Cela Jospin le sait, mais s'attaquer à la pauvreté ne fait pas partie de ses intentions.

Aux États-Unis, le taux d'incarcération a quadruplé entre 1970 et 1995. Le taux de chômage, 4,6 %, est à son plus bas niveau depuis 1973. Jospin sourit en relevant un lien de causalité entre ces deux phénomènes. L'addition des prisonniers, 1,6 millions, et du personnel pénitentiaire, 1,5 millions, représente 4 % de la population active masculine.

Soudain, Jospin bondit de son fauteuil. Comment n'y a-t-il pas pensé plus tôt ? Alors qu'en France les chômeurs tentent de s'organiser et luttent, la solution est là. Il suffirait de les répartir équitablement pour éradiquer le chômage : une moitié de taulards, une moitié de matons. Tout à sa joie, Jospin se félicite : la social-démocratie prépare un monde meilleur.

ISSN 0026-9433 – N° 1105

M 2137 - 1105 - 10,00 F

Pour la Réduction du temps de travail

Contre le projet Jospin

Un des débats de la récente campagne électorale a porté sur les 35 heures. Jospin élu, ce projet sera porté devant l'Assemblée nationale en janvier. Que faut-il en penser?

Les réactions

Peu de surprises : le petit patronat (S.N.P.M.I.) est hystérique, le C.N.P.F. et son président E.-A. Seillière entament aussitôt une campagne nationale contre les 35 heures. La droite prépare une offensive parlementaire lorsque le texte de loi sera présenté en janvier au parlement. Seule exception : G. de Robien (U.D.F.) qui estime que sa loi a préparé le terrain à Jospin, ce que Martine Aubry reconnait volontiers. Même s'il en dénonce des modalités (pour la forme ?), Robien est bien le trait d'union entre la droite et la gauche plurielle pour ce qui est de la réforme des 35 heures.

La gauche plurielle, justement, réagit mollement : pour le P.C.F., R. Hue a déclaré sur R.T.L. le 2 décembre qu'il s'agissait là d'un "bon projet", "suffisamment hardi"; les Verts jouent à "retiens-moi ou je fais un malheur": comme pour les sans-papiers, ils resteront partenaires du P.S. tant qu'il y aura des strapontins à prendre.

Syndicalement, Notat défend ardemment le projet, justifiant même les pertes de salaires et fustigeant le C.N.P.F. parce qu'il ne verrait pas que la flexibilité demandée est présente dans ce projet de loi sur la R.T.T. Blondel pour F.O. annonce des surprises au gouvernement s'il déçoit les salariés sur les 35 heures, Viannet (C.G.T.) se fait plutôt discret. Tout ce beau monde a « salué très positivement ce texte » selon Jean le Garrec (rapporteur P.S.) qui a reçu les « partenaires sociaux » le 10 décembre. Il n'y a guère que les remuants oppositionnels « C.F.D.T. en lutte » et S.U.D. qui se soient démarqués clairement. Quant aux salariés, il suffit de questionner son entourage pour s'apercevoir que l'enthousiasme n'est pas là et qu'ils restent prudents : ils savent trop bien sans doute que rien, jamais, ne se fait sans contreparties et que la promesse des 35 heures payées 39 est un mensonge de plus.

R.T.T. : attention danger !

A y bien regarder, ce projet, en fait, s'inscrit bien dans l'évolution globale du capitalisme et de la nécessité de précariser et de diviser le monde du travail pour mieux contrôler les coûts de production, donc les bénéfices et la pérennité du système.

En effet, l'alibi reste la lutte contre le chômage et le partage du temps de travail. Et si cette loi des 35 heures ne soulève pas d'oppositions dans le corps social, c'est que celui-ci a mauvaise conscience : on pourrait reprocher aux mauvaises têtes de ne pas être solidaires avec les chômeurs... Pourtant, qui peut croire que les patrons n'embaucheront pas les nouveaux travailleurs sous contrats précaires (C.D.D., temps partiels imposés) généralisant toujours plus la précarité ? Comment ne pas imaginer que le chantage sur les salaires sera total (baisse ou gel), puisque les accords pourront se négocier par branche et par entreprise ? Mais quelle est la situation d'un salarié dans les P.M.E. où il n'y a que rarement un contrepoids collectif (syndical ou autre) face à son employeur et qui aura pour charge de négocier la R.T.T. ? Et avec quel recours puisque les centrales syndicales ont participé à l'élaboration et aux consultations préalables au projet de loi sur les 35 heures ? Bien sûr, nous devrons faire le même travail mais plus vite ! Dans le même temps, les salariés, anciens ou nouveaux, paieront par leurs impôts les primes au patronat : c'est le financement de la précarité par les concernés eux-mêmes !

Et là aussi, il y a de quoi être inquiet : car ces primes seront des remises sur les charges sociales patronales. Bien sûr, l'État a promis de rembourser les budgets sociaux ponctionnés mais tiendra-t-il sa promesse ? Autant dire que le trou de la Sécurité sociale risque de refaire parler de lui sous peu...

Tout change, mais rien ne change

Parallèlement à tout ce dispositif, le mode de calcul du S.M.I.C. va changer, les heures supplémentaires ne seront pas majorées pour les P.M.E. (au moins dans un premier temps), la différence entre des contrats à temps partiel (jusqu'à 32 heures hebdo) et la R.T.T. à 35 heures risque d'être insignifiante en termes de revenus, mais pas pour nos employeurs qui vont préférer le temps partiel... Finalement, la dérégulation se renforce à tous les niveaux et avec l'accord tacite des syndicats et de l'État. Des syndicats qui, nous l'avons vu, se sont insérés dans l'élaboration de ce projet, et instrumentalisés par l'État, via le gouvernement Jospin. En réalité, faire-valoir sociaux, les centrales syndicales se font les complices de l'annualisation du temps de travail, mettant ainsi les travailleurs à la disposition des entreprises pour produire suivant les nécessités du marché : c'est la politique des "flux tendus" appliqués aux hommes et aux femmes qui travaillent ! Ils vont donc envoyer leur base appliquer sur le terrain ce que l'État et le patronat auront concocté : flexibilité pour tous, annualisation, précarité renforcée, baisse ou gel des salaires, représentation syndicale fantoche dans les P.M.E.... sous couvert de lutte contre le chômage !

Quant à l'État, il joue le rôle qui est le sien : il régule les différents marchés, dont celui du travail, au gré des nécessités du capitalisme . Aujourd'hui, celui-ci a besoin de relancer la consommation en continuant à influer sur les salaires (coûts de production) : l'État lui vient en aide. Après avoir étatisé les organismes sociaux, il les utilise pour subventionner par le biais de primes ou d'allocations diverses ce que le patronat n'a plus à payer. C'est ainsi qu'aujourd'hui la baisse du temps de travail est encouragée financièrement auprès des salariés, ce qui permet aux patrons de demander à leurs salariés de baisser leurs temps de travail sans perte de revenus : l'État y pourvoira ! En compensation, on embauchera sous contrat précaire, eux-mêmes encouragés par l'État : remises de 30 % de charges sur les contrats à temps partiel (16 à 32 heures hebdomadaires), primes sur les bas salaires... L'État permet au patronat de privatiser les bénéfices et de collectiviser les pertes et les investissements (coût du chômage, aides à l'embauche, à l'installation...)

Y a-t-il une riposte possible ?

On peut l'espérer, mais c'est peu probable sans la complicité de militants syndicaux et politiques conscients des enjeux et la combativité des gens. Car la sensation d'éparpillement et de différence de statut va jouer à fond : les fonctionnaires sont exclus de l'accord (1) sur les 35 heures, le privé pourra l'appliquer en 2000 et en 2002 voire plus tard même... Ce qui va induire une véritable différenciation des situations à travers le temps travaillé. Si l'on ajoute à cela la masse grandissante des travailleurs qui travaillent à temps partiel (2) choisi... par le patronat, plus les emplois-jeunes, les C.E.S., les sans-emplois, etc. il y a peu de chances de voir un mouvement d'ensemble se dessiner pour s'opposer à l'arnaque du projet Jospin-Aubry. De toute façon, il serait stupide de se prononcer « contre les 35 heures »: ce qui peut s'arracher au travail salarié est toujours bon à prendre ! Nuançons : nous devons nous opposer aux conditions générales d'application de la R.T.T.

Toute riposte doit donc commencer par un effort de compréhension et d'information sur le projet des 35 heures et ce qu'il sous-tend. Notre première bataille est donc idéologique. Puis nous devrons intervenir partout où c'est possible, dans et surtout en dehors des entreprises : les syndicats ne nous feront pas de cadeaux et les sans-emplois sont aussi concernés par la R.T.T. que ceux qui travaillent.

D'un point de vue pragmatique, les actions en faveur d'une R.T.T. sans baisse de salaire et avec embauches stables et non précarisées devraient être encouragées et soutenues. Il faut aussi mettre à l'ordre du jour la nécessité d'assurer à tous, que l'on travaille ou non, la satisfaction des besoins. Ne parlons plus de « partage du travail » mais bien de « partage des richesses », celles que nous produisons tous les jours, celles qui sont amassées par les capitalistes et les États pour leur propre profit. D'un point de vue programmatique, notre démarche doit forcément s'inscrire dans la lutte pour l'abolition du capitalisme et de son corollaire naturel, la précarité.

Le Capital aime la R.T.T...

De plus en plus d'économistes envisagent la possibilité d'un capitalisme cohabitant avec une baisse généralisée du temps de travail et incluant le versement d'une allocation universelle pour tous. C'est cette société idéale que le capitalisme nous vante : la « société des loisirs ». Cette nouvelle adaptation des marchés pourrait redonner un second souffle à un capitalisme en profonde mutation quittant l'ère industrielle pour s'acheminer vers des services de masse et de loisirs : le tourisme est devenu aujourd'hui la première industrie mondiale. Mais pour consommer des loisirs, il faut du temps libre et un revenu : d'où l'intérêt de leur généralisation pour le capital. Ceci pour dire que réclamer un « revenu pour tous » et la baisse du temps travaillé sans poser la problématique d'une transformation sociale, c'est suivre le chemin déjà tracé d'un aménagement du système, de sa pérennisation. Est-ce à dire que nous sommes impuissants devant ces évolutions ? Oui, si la formule « non au partage de la misère, oui au partage des richesses » ne se prolonge pas d'une présence anarchiste réelle dans des mouvements sociaux.

De l'idée à l'action

Toute la difficulté pour ceux qui parlent de transformation sociale et sociétaire est de combattre l'apathie ambiante tout en proposant des modalités d'actions : la quadrature du cercle, souvent ! Il n'y a pourtant pas d'autres solutions : un discours, même très juste, non suivi d'effets dans l'action paraît creux et peu crédible. Il y a donc urgence pour les anarchistes à s'organiser sur leurs propres bases (3) pour pouvoir mieux investir les terrains de lutte existants ou à créer.

L'articulation entre le rejet de l'injustice sociale et de la précarité amenées entre autres par le projet de R.T.T., et la nécessité impérieuse de reprendre aux riches ce qui appartient à tous, reste à trouver. Mais nous ne la trouverons concrètement que dans l'activité politique et sociale ! Toutes les actions visant à mettre en place des réseaux au niveau des entreprises, des quartiers, des communes et au-delà doivent être encouragées ; l'existence de ces réseaux doit permettre par exemple de reconstituer des réflexes collectifs, de casser la division salariés-non salariés français-étrangers notamment, et d'aider à retrouver des repères sociaux et politiques.

Ceci en vue d'empêcher des licenciements, soutenir des grèves, contrecarrer les expulsions de logements, les coupures d'électricité ou d'eau, les fermetures de classes... Ceci n'est qu'un exemple, à nous de faire preuve d'audace et de ténacité. A partir d'actions visant à regrouper des gens (tous les gens, pas seulement les militants, anarchistes ou non...) pour empêcher l'intolérable, nous devons faire naître la sensation que l'injustice touche toujours les mêmes. Il nous faut éveiller les esprits à une conscience de classe pour désigner clairement nos faux amis (État, politicards...) et nos ennemis (Capital...) en vue de leur disparition.

Autant dire que nos efforts et le temps nécessaire ne devront pas être comptés : qui pouvait croire qu'il en serait autrement ?

Groupe F.A. du Gard

(1) Pourquoi ? Peut-être parce que l'État n'aurait pas pu baisser les revenus des travailleurs de la fonction publique, créant là un précédent que les travailleurs du privé auraient utilisé pour protester contre la baisse qui leur sera appliquée.

(2) La part du temps partiel a doublé entre 1974 et 1987 en passant à près de 18 % des emplois existants.

(3) Je m'adresse à ceux qui sont convaincus de la nécessité pour les anarchistes d'être organisés et actifs, que les autres retournent à leur jardin potager.

Souscription *Monde libertaire*

Décembre 1997 : Olmo A. : 110 F ; Fraygefond G. : 100 F ; Lengcart M. : 76 F ; Raynaud, Posada, Lasfargues, Vuillet A., Garnus D., Ferreira M., Graner B.F., Dumas. J-L., Ragheboom H., Machue : 60 F.
Total = 886 F.

le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Chômeurs en lutte

Partageons le travail et les richesses, pas la misère !

La fin d'année est marquée par un mouvement assez rare : des chômeurs organisés se battent pour leurs intérêts. Avec des revendications extrêmement pragmatiques : 3 000 francs de prime de Noël ! Certes, certains font la fine bouche devant ce type de revendication intégrée et réformiste. Mais la plupart des salariés ne font pas autre chose quand ils luttent contre les licenciements ou pour une augmentation de salaire. Faut-il rappeler que tous les combats commencent par là : on n'aboutit pas à la révolution directement !

C'est dans la lutte que les gens prennent souvent conscience de leur existence, de leur intérêt et du groupe qu'ils représentent. Rien que pour cela, on ne sort pas d'une lutte comme avant. Toute l'histoire du mouvement ouvrier est là pour nous montrer que ce ne sont pas souvent les plus marginalisés qui luttent le plus mais ceux qui ont le meilleur statut pour lutter. De là vient la difficulté pour les chômeurs de s'organiser.

Pour tous ceux qui essaient de mobiliser et d'organiser les luttes de chômeurs, la pratique est intéressante, par son organisation prise en charge en grande partie par des chômeurs, par son mode d'action directe (occupation des A.S.S.E.D.I.C.). Et puis, s'il y en a pour qui changer de société et lutter est important, ce sont bien les chômeurs.

La responsabilité de la C.F.D.T.

Les chômeurs n'ont cessé de s'en prendre plein la gueule depuis quatre ans. Depuis que la C.F.D.T., avec l'aide du patronat, est arrivée à la tête de l'U.N.E.D.I.C. en 1993. En bonne gardienne du statu quo social, elle a réussi à faire en sorte de dégager en deux ans un excédent de 9 milliards de francs. Le prix à payer a été lourd pour les chômeurs : une accélération de la dégressivité des allocations ; – 17 % tous les quatre mois. On voit pourquoi les uns ont du mal à comprendre que l'étatisation rampante de la Sécurité sociale les dessaisit d'un pouvoir de représentation : ils en sont déjà dessaisis ! En plus, ces 9 milliards ont été partagés entre un allégement des charges des patrons et les politiques d'aides à l'emploi, qui sont des subventions aux patrons. Les chômeurs sont culpabilisés dans leur situation, tout en ayant financé des allocations qui leur sont supprimées pour que le patronat s'engraisse dessus avec l'aide de syndicats comme la C.F.D.T. ! On comprend pourquoi les chômeurs sont excédés ! Tous les mouvements qui se sont succédés ont géré l'accroissement du chômage.

On comprend aussi pourquoi la C.F.D.T. est absente du conflit. C'est pour cela qu'il dure ! Plus sérieusement, il est acquis pour tous les tenants du libéralisme, qu'ils soient ultras ou soft-sociaux de gauche, que le chômage doit être une épreuve pour ne pas le faire préférer au travail. Une allocation universelle de 5 000 F par mois, c'est sûr que ça dérangerait !

Face à cela le gouvernement dégage une aide, mais spécifique à ceux d'entre les chômeurs qui souffrent le plus : 2 % d'augmentation des allocations spécifiques de solidarité pour les chômeurs ayant travaillé 40 ans et âgés de plus de 50 ans, de qui se moque-t-on ? Faut-il rappeler que l'assurance chômage est financée solidairement par tous les salariés, qui y ont donc droit sans que cela soit de l'aumône. Ce n'est pas la charité que nous voulons mais l'égalité. A l'heure où les gouvernements dépensent des fortunes pour payer les préretraites de chez Peugeot, il est indécent de voir ce type de propositions. De gauche ou de droite, nous voyons que le mépris est aussi dur à accepter !

Les limites d'A.C !

Face à ces enjeux, les slogans d'Agir contre le chômage, qui reprend la campagne passée d'un gouvernement – les salaires sont les emplettes et les emplettes sont les emplois – sont certes quelque peu décalés. Les tenants de cette solution productiviste (travaillons, consommons, cela fera des emplois !) refusent de voir les conséquences de leur raisonnement. Car cela implique en effet de continuer comme avant dans ce monde absurde en créant encore plus d'emplois (pourquoi pas en supprimant les tâches automatisées pour les remplacer par des tâches manuelles). Pour nous, il s'agit de répartir autrement les richesses en fonction du travail de chacun et du droit de chacun à vivre décemment, en clair, supprimer les profits. C'est donc cela l'enjeu : tant que ce sont les patrons qui décideront de qui ils embauchent, pour faire ce qu'ils veulent, nous serons dans une société qui attribue pouvoir et privilèges à certains de ses membres.

Au bout du compte, tout en menant les luttes partielles nécessaires à impulser des dynamiques collectives, nous devons toujours rappeler que l'abolition du chômage n'est possible qu'en abolissant le capitalisme et l'État !

Most

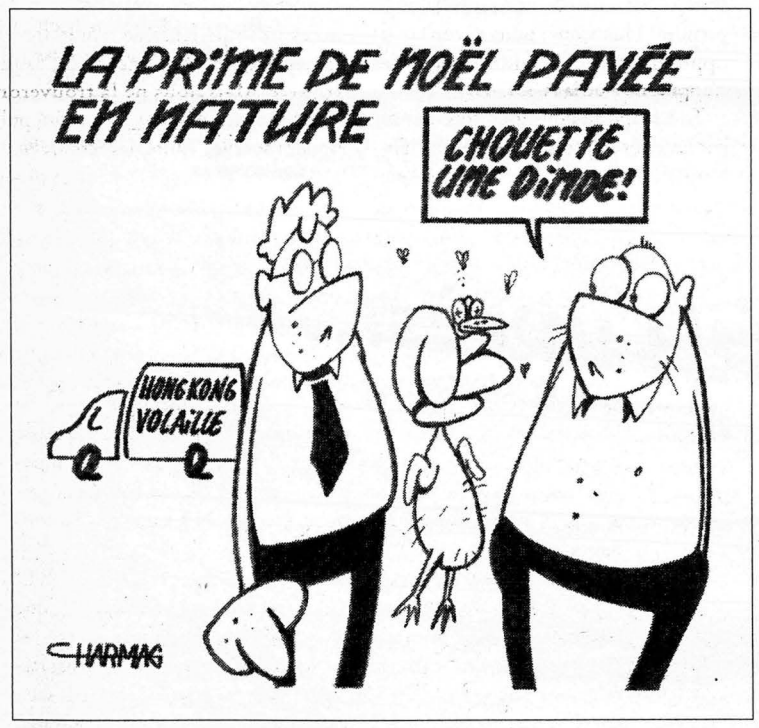

Grève à France 3 Bourgogne

L'essentiel est dans la parenthèse

Rien dans les mains, rien dans les poches ; elle est venue puis s'en est allée… Au moment d'écrire, rien non plus sur la table. Pas de tract, de fax, aucun des textes écrits, lus, discutés, envoyés et reçus par dizaines pendant onze jours. Juste la mémoire d'une parenthèse toute fraîche comme une empreinte pas encore piétinée, fragile et précieux indice de l'état du monde. Une trace de communauté dans le désert de la réussite individuelle.

Bref un fossile vivant. Une grève quoi !

Comme toutes les grèves, celle-ci a commencé bien avant le début. On devait sûrement être nombreux à en avoir envie, à la désirer comme on désire le printemps à la fin février. Le préavis était posé, la date brillait comme un phare dans le brouillard : 2 décembre. Depuis un mois, huit syndicats rencontraient épisodiquement la direction pour discuter des points du préavis : plan stratégique, nouvelles technologies, salaires, emploi. On suivait vaguement…

A Dijon, nos soucis étaient plus terre à terre : des chefs de services mauvais, lâches et en rivalité. Incompétence et zizanie, malaise et ennui à tous les étages.

2 décembre ! 70 % de grévistes. Des techniciens, des journalistes et des administratifs. Des qui se connaissent bien, des qui travaillent ensemble, des qui se croisent à la machine à café depuis Mathusalem sans savoir qui fait quoi, des qu'on sait même pas leur nom, qu'on confond avec d'autres, qu'ont pas l'air sympa, ou l'air sympa, des qui-sont-tout-le-temps-le-cul-sur-leur-chaise, des m'as-tu-vu de journaleux, des râleurs de techniciens… Une grande famille !

Et qui accouche tout de suite d'un bébé on ne peut plus à terme. Le premier tract s'appelle « Conflit national, exaspération régionale ». Sa conclusion est sans ambiguïté : nos chefs doivent partir !

Un acte. Le premier. Fondateur, comme on dit.

Du coup on pourrait s'emparer de tout le reste. Les nouvelles technologies, la réduction du temps de travail, la précarité (à France 3, 3 600 permanents, 5 000 occasionnels), un peu mon neveu que ça nous intéresse. C'était parti ! Deux A.G. par jour, commissions de travail, faxer dans les régions, à la presse, bloquer la station, les banderoles, les repas ensemble, les nuits de garde, les discussions, les engueulades, les rires, les rencontres, ceux qui étonnent, ceux qui déçoivent, ceux qui ravissent, ceux qui sont déçus, ceux qui séduisent, ceux qui agacent…

Et puis les débats sur ce qu'on fait, sur nos métiers, ce qu'on montre à la télé régionale, pourquoi, comment, ce qu'on voudrait y montrer, pourquoi et comment…

Arroseurs arrosés, les journalistes pestent contre le traitement de la grève par la presse régionale. Font-ils mieux, eux, quand ils « couvrent » des conflits ? Quelques phrases viennent en tête. De « Marius et Jeannette » : « Tu as bien raison de vouloir faire journaliste. Il faut qu'il y en ait un peu qui viennent de chez nous, sinon ils ne parlent jamais de nous ». Du livre de Serge Halimi « Les nouveaux chiens de garde » : « Il y a vingt ans, disait un syndicaliste américain, les journalistes venaient boire un coup avec nous dans les bars. Maintenant ils déjeunent avec les industriels »…

Dixième jour. A Paris, un protocole d'accord est rédigé puis envoyé dans les stations. Deux heures pour l'étudier avant l'A.G. Quelques moyens supplémentaires pour les régions et du temps d'antenne en plus, pas une avancée sur la réduction de la précarité, quelques aumônes sur les salaires, maintien de la division entre journalistes et « autres catégories de personnels »… Le texte est rejeté par Dijon comme par la majorité des régions.

Le lendemain une nouvelle mouture arrive. Quelques avancées, pas de quoi sauter au plafond. Le texte est adopté par Dijon comme par la majorité des régions. La grève se fracasse dans le virage qu'elle n'a pas su et pas voulu prendre. D'une certaine façon tout commençait là, face à la tutelle : pourquoi l'État pique-t-il du pognon à France 3 depuis trois ans ?

Sur la réduction du temps de travail et de la précarité, on est quelques-uns à ne pas vouloir lâcher le morceau. A bientôt !

Pour nos petits chefs régionaux, c'est l'attente. S'ils sont encore là dans un mois, que va-t-on faire ? On a recommencé à travailler, mais on continue à se parler, à fréquenter des étapes inhabituelles. Il y a des sourires, des gestes d'attention. Quelque chose à changé dans l'architecture intérieure, dans les trajets. Ça sent la fierté dans les couloirs. Le plus gros acquis d'une grève, c'est la grève. L'essentiel est dans la parenthèse.

Un gréviste de France 3 Bourgogne

En bref

■ *Permanence du groupe libertaire de Tours chaque jeudi de 14 h à 16 heures à la fac des tanneurs et de 20 h 30 à 22 heures à Utopia, 32 rue Carnot.*
Groupe libertaire de Tours : c/o F.A. B.P. 7414, 37074 Tours cedex 2.

■ *Un nouveau groupe de la F.A. s'est constitué à Saint-Etienne. groupe Les Asturies c/o : ELS, B.P. 297, 42016 Saint-Etienne cedex 01. Permanence les vendredis de 15 à 20 heures, samedis de 13 h 30 à 19 heures et dimanches de 10 à 13 heures au 2, rue Paillon. Vente du* Monde libertaire *le samedi à partir de 10 heures devant la bibliothèque municipale.*

■ *Le GRAAF (Groupe roubaisien anarchiste et antifasciste) vient de nous faire part de sa naissance. c/o 1-2 rue Denis du Péage, 59800 Lille.*

■ *Le groupe Louise Michel de la F.A. vend le* Monde libertaire *tous vendredi de 11 h 30 à 12 h 30 à la Fac de Nanterre (Bât. B).*

■ *Le groupe Humeurs Noires de la F.A. de Lille anime une émission de radio « La voix sans maître » tous les vendredi de 20 h à 21 heures sur Radio campus(106.6) ; il tient une table de presse le mercredi de 12 h 15 à 14 heures à la fac Lille III (Bât. A). Groupe Humeurs noires, c/o C.C.L., 1-2 rue Denis-du-Péage, Lille Fives.*

SANS-PAPIERS

Plus de 50 jours de grève de la faim à Lille

Fêtes ou pas, les sans-papiers de Lille, à l'image des chômeurs qui occupent les A.S.S.E.D.I.C., ont poursuivi leur grève de la faim pour la régularisation globale. Grève dure, tendue, à peu près ignorée de l'ensemble de la classe politique. Il paraît qu'après la circulaire et la loi Chevènement, l'affaire des sans-papiers est réglée en France. C'est pourquoi Lionel Jospin a effectué ce voyage en Afrique francophone afin de persuader des gouvernements sur lesquels l'État français ne manque pas de moyens de pression pour rapatrier ces indésirables lutteurs.

C'est peu dire que, pendant longtemps, les sans-papiers avaient de quoi se sentir seuls. Plus de cinquante jours de grève depuis le 17 novembre et pas d'issue à l'horizon. On ne les a pas vu tous ces ténors politiques régionaux et nationaux qui s'étaient pressés autour d'eux au printemps dernier, hormis Marie-Christine Blandin, présidente verte du Conseil régional sur un siège éjectable ; qui continue à jouer au poil à gratter du P.S. local.

Les grévistes n'ont plus rien à perdre. Nombre d'entre eux font partie du comité depuis sa création et n'ont toujours rien vu venir, si ce n'est de multiples convocations (jusqu'à 9 !)

Certains souffrent énormément de cette grève de la faim. L'un d'eux a été admis à huit reprises aux urgences du C.H.R. tout proche suite à des malaises. Dès le 35e jour de grève de la faim, quelques-uns ne supportaient plus l'eau sucrée qu'ils devaient impérativement boire. D'autres complications sont alors apparues : des nausées et des vomissements qui leur ont interdit de boire quoi que ce fut. Le résultat ne s'est pas fait attendre : Seidi Samba et Danso Bourama ont été évacués le 24 décembre au C.H.R. où ils sont restés plus de 24 heures du fait de la déshydratation et de lésions qui s'ouvrent dans la paroi stomacale.

Préfecture : silence radio

Malgré cela, la préfecture du Nord est restée silencieuse, comme si la grève n'existait pas. Mais les grévistes de la faim sont déterminés à aller jusqu'au bout. Après seize mois de lutte, ou ça passe, ou ça casse.

Les appels à la mobilisation n'ont pas manqué : deux manifestations de 150 et 200 personnes les 13 et 20 décembre ; un débat que les groupes lillois de la Fédération anarchiste avaient organisé avec l'U.N.E.F. à la fac de lettres le 11 décembre... et une occupation de la mairie de Lille le 19 décembre, à l'appel de parrains et marraines de sans-papiers, à laquelle ont participé Humeurs noires, AC !-Lille, des squatters du Teepy, le Comité anti-expulsion de Villeneuve d'Ascq et le Collectif antiraciste et antifasciste d'Arras. Occupation qui n'eut pas l'heur de plaire à la municipalité. Daniel Rougerie, ex-mao écolo reconverti en conseiller municipal chargé de la sécurité, n'a sans doute pas goûté ce qui devait être pour lui une mauvaise plaisanterie. Il a fait évacuer les lieux après deux heures d'occupation.

Le 29 décembre le Comité réussissait non sans mal à rencontrer la préfecture. Elle avait accepté une rencontre à la demande de la C.G.T., du M.R.A.P. et de la L.D.H. pour faire le point de la régularisation. Le C.S.P. 59 dut s'imposer à cette rencontre, à laquelle la préfecture souhaitait qu'il ne participe pas.

Concernant la circulaire, le représentant du préfet fit savoir que 2630 dossiers avaient été reçus et 2630 convocations envoyées, que 469 personnes avaient été régularisées (21 %) et 12 refus étaient en instance d'être envoyés.

Concernant la grève de la faim, voici la teneur de l'échange avec M. Bellour, directeur de cabinet du préfet, tel que l'a rapporté le comité. C'est édifiant :

- C.S.P. 59 : « Le préfet a une liste de vingt grévistes de la faim qui ont entamé leur mouvement depuis le 17 novembre 1997, que décide-t-il ? »
- M. Bellour : « Ceux qui doivent être régularisés le seront et ceux qui ne doivent pas l'être ne le seront pas. J'ai mandat de vous dire que la réponse viendra incessamment. »
- C.S.P. 59 : « Qu'entendez-vous par incessamment, aujourd'hui ou demain ? »
- M. Bellour : « Le mandat que j'ai, c'est que ce sera incessamment, je ne peux pas vous en dire plus. »
- C.S.P. 59 : « Faites vite Monsieur le directeur de cabinet, car déjà deux ont vomi du sang et deux autres viennent d'être hospitalisés maintenant. Il va y avoir un alignement de cadavres jamais vu dans l'histoire de France. Sur les vingt grévistes de la faim, le C.S.P. 59 affirme que 14 peuvent obtenir la régularisation tout de suite sur la base de la circulaire du 24 juin 1997 et sept qui sont frappés d'interdiction du territoire (I.T.F.) peuvent obtenir l'assignation à résidence. Le C.S.P. 59 vous annonce que Khamkhi vient de voir son I.T.F. levée, c'est la preuve que l'assignation est utile et nous permet de faire notre travail en toute quiétude en direction du tribunal. »
- M. Bellour : « Je ne puis répondre sur l'assignation à résidence, mais je vais en référer. De toutes façons, il y en aura qui ne seront jamais régularisés, notamment un qui fait l'objet d'une enquête lourde. »
- Le C.S.P. 59 et les organisation présentes : « Que faites-vous de la présomption d'innocence ! Régularisez-le, il entre dans le cadre de la circulaire et la justice suivra son cours. C'est cela respecter l'État de droit. »

Vers un renforcement de la mobilisation

Depuis cette entrevue, alors que les grévistes de la faim attendent ces courriers qui doivent les informer de la décision du préfet, rien ne leur était parvenu le samedi 3 janvier.

Ce même jour, une nouvelle manifestation de deux cents personnes rassembla les sans-papiers de Lille, les chômeurs d'Arras venus les soutenir ainsi que des sans-papiers de la région parisienne (Saint-Bernard, Coordination 93 et 94, quatrième collectif...) pour exiger la régularisation de tous les sans-papiers. Ces chômeurs qui occupent les A.S.S.E.D.I.C. d'Arras ont ainsi montré la solidarité qui peut et qui doit exister entre les « sans », notamment en remettant au C.S.P. 59 les 4 500 F qui constituent la moitié d'une collecte qu'ils avaient effectué au péage de l'autoroute d'Arras.

Le gouvernement, par l'entremise du Préfet est maintenant au pied du mur. Ou il régularise, ou il recourt aux mêmes méthodes que le gouvernement Juppé : organiser une opération policière sur le site de lutte, arrêter les grévistes et expulser « ceux qui ne seront jamais régularisés » ou laisser mourir des gens qui ne demandent qu'une chose : vivre !

Une nouvelle manifestation est prévue le samedi 10 janvier, 15 heures Grand-place à Lille.

Bertrand Dekoninck
groupe Humeurs noires (Lille)

Comité des sans-papiers 59 : Pavillon Denis-Cordonnier - C.H.R. 59000 Lille. Tél. : 03 20 60 20 68.

PRUD'HOMMES

Ils ont non-voté, et puis après...

Dernière élection du XXe siecle pour les conseillers prud'homaux qui vont effectuer leur mandat durant cinq ans en qualité de magistrats non professionnels. Pour ou contre cette instance, il convient de constater que plusieurs dizaines de milliers de salariés vont faire appel aux prud'hommes, qui jugeront dans la majorité des cas des affaires de licenciements abusifs et condamneront des patrons à verser plusieurs dizaines de millions de francs, qui finalement passeront de la poche des patrons à celle des salariés.

Les Conseils de Prud'hommes (spécificité française que l'Europe laisse en paix tant qu'elle a d'autres chats à fouetter) sont, à la fois, une référence évocatrice pour bon nombre de travailleurs et une juridiction mal connue chargée de répondre aux litiges de nature individuelle relevant du droit privé qui leur sont soumis.

65,6 % de non votants

Contradictoirement, on constate une forte abstention qui a été largement soulignée par la presse officielle. Tous les éléments habituels évoqués dans le cadre d'autres élections peuvent être retenus mais d'autres ont été passés sous silence.

Si les salariés devaient être inscrits par leurs employeurs sur les listes électorales prud'homales (ou l'A.N.P.E pour les demandeurs d'emploi), force est de constater que tel ne fut pas le cas. Pour ceux qui ont été inscrits, combien n'ont pas reçu leur carte d'électeur ? La responsabilité de l'administration dans cette affaire est entière. Le jour du vote, on a pu constater que dans les bureaux restaient d'importants paquets de cartes non distribuées sur lesquelles foisonnaient les adresses incomplètes ou erronnées.

Les listes fournies par les employeurs se sont, parfois, vues amputées de certains noms. Enfin, les exemples de vote rendu difficile (euphémisme) sur le temps de travail sont multiples. La section commerce, remarquable dans le domaine, comptabilise 72,4 % d'abstentions. Les abstentionnistes ont-ils choisi de ne pas élire leurs juges ?

Certains préfets, comme certains employeurs, ont largement permis ce pourcentage d'abstention. Ajoutons encore la désinformation avérée des médias, qui pour certains et non des moindres, annonçaient la fermeture des bureaux à 20 heures au lieu de 18 heures.

Dans le collège des employeurs l'abstention a été plus forte encore. Dans ce cas, la majorité des jugements défavorables aux patrons compte certainement pour beaucoup.

La campagne

Bien qu'elle ait été menée consciencieusement, la campagne de ces élections n'a guère été enthousiaste et elle fut généralement le reflet de l'activité ordinaire des organisations syndicales sur leur lieu d'influence, sans surprise significative. On ne s'étonnera pas dans ces conditions que la C.F.T.C. (syndicat par définition discriminatoire) perde des voix au profit de sa « fille aînée » la C.F.D.T.

Chaque confédération avait pourtant intérêt à démontrer son audience pour s'imposer stratégiquement et « accessoirement » pour garantir ses subventions. Mais une information sur une période restreinte peut-elle conduire à des résultats décisifs ? En fait chacun s'est d'abord débrouillé avec ses moyens financiers et militants, apparaissant plus en fonction de l'image que du contenu.

La C.F.D.T. a confirmé la personnalisation (culte ?) de l'organisation avec l'image très présente de sa manager Nicole Notat confinant à la publicité que lui accorde les journalistes. F.O. apparaît également en la personne de son secrétaire général. Est-ce une bonne idée après des déclarations plus que sujettes à caution ? Outre cette remarque, le thème commun des uns et des autres consiste à appeler les électeurs à s'en remettre à ceux qui vont défendre leurs droits, un thème de délégation que la C.G.T. a eu l'habileté de ne pas pratiquer avec son « faites-vous entendre ».

Les résultats

Ils sont sensiblement les mêmes que ceux de 1992 : entre tassement et légère progression. Seule la C.F.E.-C.G.C. essuie un revers, au profit semble-t-il de la C.F.D.T. Le profil consensuel et d'accompagnement de cette dernière convient certainement mieux à une catégorie professionnelle, les cadres, à la fois inquiète des risques de licenciements et peu sensible au sentiment d'appartenance à la classe des exploités. Ce résultat conduira-t-il la C.G.C. vers une recomposition dont on parle mais que le faible score de l'U.N.S.A. ne favorisera pas ? Faible résultat également du côté du groupe des 10 solidaires.

Reste à aborder les « apolitiques d'extrême droite », C.S.L., U.F.T., C.F.N.T. (sic). Avec l'émergence de cette liste, qui a admis n'être que l'officine du Front national, à l'occasion des divers recours qui lui ont été opposés. Avec elle, le F.N. souhaitait devenir un vrai parti fasciste avec une assise populaire structurée. La grande satisfaction de ces élections pourrait être de constater que l'essai n'a pas été transformé et que le peu d'élus que la C.F.N.T. avait obtenu au détriment souvent des deux autres, va se voir invalidée grâce aux procédures engagées par les grandes confédérations, accusées de terrorisme par les susnommées.

... et puis après ?

L'instance prud'homale ne présente certainement pas un caractère révolutionnaire. Elle doit être comprise comme une institution concourant à la paix sociale. Elle est souvent, pourtant, le recours des salariés qui viennent faire dire le droit (pas forcément de la justice) face à des patrons qui, quand ils sont condamnés, sont reconnus délinquants.

Le bouleversement dans le cadre limité des Conseils de Prud'hommes serait que les juges puissent, en cas de licenciements reconnus abusifs, prononcer la réintégration du salarié. La perte d'un emploi ne peut pas se compenser par une estimation financière. Si le droit devait évoluer dans ce sens, nous atteindrions un point de rupture intéressant.

Soyons clairs, le véritable espoir ne naîtra pas d'une enceinte de tribunal, la construction d'un autre demain se bâtit à coup de luttes et les jugements ne seront jamais que le reflet d'une situation plus générale : chez les nettoyeurs du métro comme chez les métallos de Saint-Etienne.

Jean. – groupe Pierre Besnard (Paris)